

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Malardot, 15 octobre 1863](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Malardot, 15 octobre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Malardot](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 octobre 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Malardot](#)

Lieu de destinationFumay (Ardennes)

Description

RésuméGodin accorde à Malardot la somme de 30 F pour couvrir les frais de son déplacement à Guise. Il lui indique le moyen de s'y rendre par chemin de fer de la voie de Charleroi jusque Landrecies ou Bohain puis par voiture.

Mots-clés

[Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Voyage](#)

Lieux cités

- [Bohain-en-Vermandois \(Aisne\)](#)
- [Charleroi \(Belgique\)](#)
- [Landrecies \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomMalardot

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieCandidat à un emploi de comptable à l'usine du Familistère de Guise en octobre 1863, il réside à Fumay (Ardennes).

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (463r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Gué 13 1867 467

Monsieur Mabatot

Si je ne m'intends pas avec vous sur
un point de vos propositions que vous
avez à me faire par rapport à vous
tenir compte de la somme de cent
francs à qui peut sans inconvénient de
voyage de deux jours la voie de
Charleville jusqu'à Landreux ou Robain
la voiture de Landreux part pour
Gué vers 9 heures 1/2 du matin
celle de Robain part pour Gué
à 3 heures 1/2 de l'après midi enlever
le jour qui vous m'indiquerez pour votre
voyage ne me convient de vous parler
à propos de la faire

Je vous prie d'agréer mes civilités

Gué